DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2025-165
Délibération portant sur le Versement des avances de subventions et de contributions

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 25
Nbre de votants : 31
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 02/12/2025
Secrétaire de séance : THOMAS Sandrine

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre 2025 à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. COMET Bernard, Mme FANARI Jacqueline, M. LAINÉ Fabien, M. BRÉTHÉS Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : Mme BOUSQUET Marie-Hélène donne procuration à M. COURNAU Jean-Michel, M. COLMAGRO Ghislain donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. DARMAGNAC Frédéric, M. RIMONTEIL Jean-Pierre donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard, M. VIUDÉS Christian donne procuration à Mme FANARI Jacqueline

Excusés et Absents : Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, Mme DUBOIS Catherine, Mme PELTIER Virginie, Mme MALLO Caroline, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDÉS Christian

Décision de l'assemblée :

Votants : **31**
Pour : **31**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251209-2025-165-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Rapporteur : Monsieur Manuel DIAZ

Lors du vote du budget primitif 2025, il a été inscrit des subventions aux associations et des contributions aux organismes publics pour les montants suivants :

Associations concernées	montant attribué pour 2025	Organismes publics	montant sollicité pour 2025
- Croix rouge	- €	- AMPA	50,00 €
- Association Paloume	800,00 €	- Conseil départemental 40 - occupation domaine public	550,00 €
- Bisca refuge	2 500,00 €	- ADACL	546,00 €
- Association Bisca Chats	2 500,00 €	- Centre ville en mouvement	- €
- CIDFF	2 723,00 €	- ALPI	2 280,00 €
- Réseau Partagé	4 000,00 €	- Salon de l'habitat	5 000,00 €
- Fréquence Grands Lacs	6 000,00 €	- Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	1 800,00 €
annuelle	*4 000,00 €*	- ATMO Nouvelle Aquitaine (qualité air)	7 500,00 €
exceptionnelle	*2 000,00 €*	- ADIE	4 000,00 €
- Landes Insertion mobilité	6 258,80 €	- Association des maires des Landes	6 300,00 €
- Adil 40	7 402,00 €	- Agence d'attractivité	9 000,00 €
- Initiative Landes	12 000,00 €	- GIP Littoral	10 000,00 €
- ACGELB	12 500,00 €	- Conseil Régional-Ligne XLR 46	18 000,00 €
- C.I.G.L.	15 000,00 €	- Précoréno	35 539,00 €
- Mission locale des Landes	30 000,00 €	- SYDEC	60 500,00 €
- Office de tourisme des Grands Lacs	850 000,00 €	- Pays Landes Nature Côte d'Argent	118 040,00 €
		- SM bassin versant des lacs du Born	156 000,00 €
		- CIAS des Grands Lacs	1 224 620,00 €
Total	951 683,80 €	Total	1 659 725,00 €

Certaines structures ont sollicité la communauté de communes afin d'obtenir des avances de subventions et de contributions. En effet, celles-ci permettraient de subvenir aux besoins de trésorerie du 1er trimestre 2026 des associations et organismes ci-après :

657363 – subventions CCAS et CIAS :

- CIAS des Grands Lacs..... 450 000,00 €

657381 – autres établissements publics locaux :

- Pays Landes Nature Côte d'Argent..... 50 000,00 €
- Association Office de tourisme intercommunal..... 300 000,00 €

Soit un total de..... 350 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251209-2025-165-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

65748 – subventions de fonctionnement aux personnes de droits privés :

- C.I.G.L..... 10 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser le versement des avances de subventions et contributions précitées
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 09 décembre 2025

Secrétaire de séance,

Sandrine THOMAS

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Affiché à Parentis-en-Born, le : 16/12/2025

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251209-2025-165-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025